



Séance du 20 avril 2026 à 19 heures 00

SÉANCE ORDINAIRE

Présidence : M. Jean BINDER

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2026.
2. Assermentation de la remplaçante de Mme Carole MATHEZ.
3. Communications du bureau du Conseil municipal.
4. Communications du Conseil administratif.
5. Première présentation des comptes 2025.
6. Rapport des commissions.
7. Propositions du Conseil administratif.
8. Propositions individuelles et questions.

Présents : Mmes Sophie BRICHET, Léonore COMIN, Christine JEANNERET, Simona MARTINELLI, Morgane NUSBAUMER, Christine SCHAUB et Audrey ZWICKY

MM. Olivier CHRISTIN et Brett THEUS

Conseil administratif : Mme Anne MEYLAN, maire
Mme Delphine KRÄHENBÜHL, conseillère administrative
M. Philippe AMSLER, conseiller administratif

Excusés : Mme Sara GNONI
MM. Quentin MEYLAN et Régis VON SIEBENTHAL

Procès-verbal : Mme Emmanuelle MAIA

M. J. Binder, président, ouvre la séance du Conseil municipal à 19h00.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2026

M. J. Binder passe en revue, page par page, le procès-verbal de la séance du 23 mars 2026.

Mme C. Schaub propose une correction à la page 2312, dont il est pris note.

Mme S. Bricchet demande pourquoi le procès-verbal ne contient pas les courriers originaux retranscrits, mais seulement des résumés. Ne faudrait-il pas les annexer audit procès-verbal ? [*remarque post séance : le procès-verbal a été complété comme suggéré*].

Mme C. Jeanneret souhaite ajouter une précision à la page 2316, dont il est pris note.

Le procès-verbal ainsi corrigé est approuvé à l'unanimité des membres présents avec remerciements à son auteur.

2. Assermentation de la remplaçante de Mme Carole MATHEZ

M. J. Binder lit la formule consacrée, puis fait prêter serment à **Mme S. Martinelli**. Un applaudissement général suit son assermentation.

M. O. Christin annonce quelques changements au sein des commissions. **Mme S. Martinelli** reprend les commissions suivies par **Mme Carole Mathez**, hormis une petite rocade. En effet, **Mme S. Martinelli** intégrera la commission Travaux-Sécurité, et lui-même la commission Jeunesse.

Mme S. Martinelli siègera aussi au sein du Groupement des Sapeurs-Pompiers Choulex-Vandœuvres, et prendra la place vacante du comité de pilotage de l'entrée ouest.

3. Communications du bureau du Conseil municipal

M. J. Binder excuse **Mme S. Gnoni**, **M. Q. Meylan** et **M. R. Von Siebenthal**.

4. Communications du Conseil administratif

Mme A. Meylan annonce que :

- Le couvert à vélos du chemin des Ecoliers a été rafraîchi. Des petits pavés seront posés, comme devant la salle communale, afin de rendre le sol plus propre.
- Du phono-absorbant a été ajouté à la Carpière. **Mme A. Meylan** espère que cette mesure sera efficace.
- La publication de l'enquête publique relative à la motion N° 9 concernant les modifications des horaires de trafic à la Gouille-Noire n'a suscité aucune réaction. Les panneaux de signalisation seront posés dès que possible, et une information sera publiée sur CommuneApp.
- Le conseil administratif a reçu les SIG pour le renouvellement du contrat Lumina. La commune est responsable de l'éclairage public (réseau électrique, mâts et luminaires, qui sont sa propriété), mais elle en délègue la gestion aux SIG via Lumina. Ce contrat est revu et au besoin réadapté tous les cinq ans. Un contrôle des mâts sur le territoire communal sera réalisé prochainement.

- **Mmes A. Meylan** et **L. Comin** ont rencontré **M. Gabriel Garcia**, l'ancien entraîneur du rugby pour les enfants. Il a fondé sa propre société et leur a présenté les différentes activités qu'il propose pour les jeunes et les moins jeunes. **Mmes A. Meylan** et **L. Comin** ont été assez séduites par cette offre, qui répondrait aux besoins de la population. **Mme A. Meylan** prendra contact avec le foot afin de coordonner les occupations du terrain. **Mme L. Comin** préparera un tout-ménage pour présenter toutes les activités dédiées aux enfants. Celui-ci sera distribué avant les vacances scolaires, afin que les parents aient connaissance de cette offre.

Mme D. Krähenbühl indique que :

- Suite à la question de **Mme S. Gnoni** concernant les mesures de sécurité envisagées pour les piétons étant donné l'absence de trottoir et les vitesses excessives des pendulaires dans Chevrier, **Mme D. Krähenbühl** souhaiterait tout d'abord rappeler que des mesures avaient été prises : rehausseurs, passage réservé aux riverains et passages réguliers des APM. Le radar pédagogique a été réinstallé pour le mois d'avril. **Mme D. Krähenbühl** a évoqué le sujet avec **M. Olivier Caumel**, de l'OCT. Sa proposition sera traitée lors d'une séance de commission.
- **Mme D. Krähenbühl** récapitule les activités qui seront prochainement organisées à Choulex :
 - Les TSHM prévoient d'organiser deux événements pour les jeunes : un tournoi de foot à l'agorespace le samedi 30 mai après-midi et, exclusivement pour les jeunes Choulésiens, un barbecue le 4 juin de 18h à 22h.
 - L'animation organisée par la commission Aménagement-Environnement sur le thème des amphibiens aura lieu samedi prochain : stand d'information tout public de 17h à 21h à la Carpière, activités pour les enfants et informations pour les adultes, ainsi que deux balades guidées par KARCH-GE, une à 18h et l'autre à 20h30 (il reste encore des places).
 - Le traditionnel rendez-vous avec les nouveaux citoyens : **Mme D. Krähenbühl** encourage les élus à venir nombreux à la rencontre des jeunes qui fêtent leurs 18 ans cette année.
 - Le panneau réalisé par l'OCAN en collaboration avec les communes de Meinier et de Choulex dans le cadre du groupe de gestion de la haute Seymaz a pour but de sensibiliser les promeneurs et utilisateurs de la campagne au respect des cultures et des prairies aménagées pour la biodiversité. Ce panneau sera remis aux agriculteurs sur un secteur donné, afin qu'il soit disposé aux abords des cultures et des prairies fleuries. Après une phase-test à Choulex et Meinier, ce panneau sera étendu à l'ensemble du territoire cantonal.
- La concertation publique du CERN (projet FCC) débutera le 18 mai. **Mme D. Krähenbühl** ignore encore quelle forme prendra celle-ci.
- Suite à la mise à l'enquête publique du projet de liaison autoroutière entre Machilly et Thonon, la commune de Choulex fera cause commune et argumentera avec l'ensemble des communes de Seymaz-Région.
- En ce qui concerne le PLQ de l'entrée ouest, la commune attendait le retour du canton le 7 avril. Le canton vient d'annoncer par e-mail qu'il attendait la synthèse des préavis dans une semaine. Ce retard repousse un peu la mise à l'enquête publique de la commune.

M. P. Amsler annonce que :

- Suite à l'interpellation de **Mme C. Jeanneret** concernant le refus de la commune de hisser le drapeau tibétain le 10 mars à la demande de l'association amitié Suisse Tibet, **M. P. Amsler** explique que ce refus est motivé par la très longue pratique de la commune de ne hisser que les drapeaux suisse, genevois et choulésien sur le bâtiment de la mairie.
- Concernant la remarque de **M. R. Von Siebenthal** relative à l'entrée ouest, une séance élargie sera organisée en vue de faire un point de situation sur ce projet. Celui-ci se déroule en quatre phases : avant-projet, projet définitif (phase actuelle), mise en soumissions puis réalisation. Les trois premières étapes correspondent à environ 50 % des coûts. Actuellement, ce projet est à environ 30 % des phases. Le conseil administratif attend le devis général (normalement fin mai), ainsi que le plan financier (OCLPF) pour arrêter les grandes lignes du plan financier communal avant de proposer une date aux élus, probablement d'ici fin juin. **M. P. Amsler** tient à rappeler qu'environ un tiers du projet sera revendu (PPE), ce qui générera un bénéfice pour la commune.

Contrairement à ce que **M. R. Von Siebenthal** avait compris à la lecture du procès-verbal, il n'y a pas eu d'engagements (directrice de crèche ou courtier). Le conseil administratif a simplement pris conseil auprès de différentes entités, notamment une société qui avait déjà été sollicitée dans le cadre du concours. Ladite société n'a pas facturé d'honoraires pour ses conseils. Une autre société aide les autorités à présenter le projet à l'OFPLC, ainsi qu'une mandataire pour la crèche, un dossier très complexe compte tenu des normes et prescriptions. Cette mandataire accompagne aussi la commune dans ses réflexions par rapport à la structure qu'il convient d'adopter pour la crèche.

Quant aux éléments financiers, le Conseil municipal avait voté un crédit de Fr. 450'000.- pour le concours. La dépense réelle est d'environ Fr. 431'000.-. Le crédit voté pour le PLQ, un dossier très complexe qui nécessite énormément d'échanges avec les différents services de l'État, s'élevait à Fr. 140'000.- ; Fr. 76'000.- ont été dépensés. Concernant l'étude (avant-projet et projet), sur l'enveloppe votée de 3,2 mios, 1,454 mios ont été dépensés.

En plus d'être informé, le Conseil municipal sera consulté pour le PLQ avant la mise à l'enquête, ainsi que pour les emprunts financiers à souscrire par la commune.

M. P. Amsler, qui espère avoir répondu aux interrogations de **M. R. Von Siebenthal**, rappelle que le Conseil administratif se tient à l'entière disposition des élus pour répondre à leurs questions éventuelles. Le Conseil administratif exécute les tâches qui lui sont confiées par le Conseil municipal par voie de délibération. Concernant l'entrée ouest, il s'agit de tâches opérationnelles auxquelles le Conseil administratif a associé le Conseil municipal via un représentant de chaque groupe. **M. P. Amsler** se réjouit donc que **Mme S. Martinelli** ait pris le siège vacant. Les élus ne doivent pas hésiter à s'informer auprès de leurs représentants respectifs.

5. Première présentation des comptes 2025

M. P. Amsler rappelle que les élus ont reçu trois documents : le compte de fonctionnement (format 2F 2N), la liste de suivi budgétaire et le bilan au 31 décembre 2025.

Les comptes 2025 présentent un total de charges de Fr. 7'355'211,96, un total de revenus de Fr. 10'304'185,02, soit un excédent de revenus de Fr. 2'948'973,06. Lorsque le Conseil administratif a proposé des crédits budgétaires supplémentaires pour 1,5 mio, fin 2025, les dernières estimations de l'AFC laissent à prévoir environ 2 mios de revenus fiscaux supplémentaires. Ceux-ci, qui s'élèvent finalement à 4,8 mios, concernent tous des reliquats fiscaux sur les années antérieures. C'est probablement la dernière fois que les chiffres sont aussi favorables pour la commune. Car selon l'AFC, les rentrées fiscales 2026 devraient probablement revenir à 4 ou 5 mios.

M. P. Amsler présente les comptes 2025 en commentant les rubriques qui présentent des différences significatives avec le budget.

Mme C. Jeanneret rappelle qu'au moment de la préparation du budget, compte tenu des perspectives, un certain nombre de postes avaient été revus à la baisse, notamment les lignes dévolues à l'environnement. Compte tenu de l'excédent annoncé, faut-il faire des amortissements complémentaires ou les commissions doivent-elles soumettre des demandes particulières ?

M. P. Amsler répond que **Mme C. Jeanneret** parle du budget 2026, sur lequel les rentrées fiscales devraient redescendre à leur niveau antérieur. Ces liquidités (actif) ne seront pas utilisables dans le cadre du budget de fonctionnement, mais pour des crédits budgétaires supplémentaires, voire des investissements. Il ne faut pas non plus oublier que la commune devra engager des fonds propres importants pour l'entrée ouest. Une partie de ces fonds avaient été affectés comme réserve conjoncturelle, lors de la précédente législature. Celle-ci, qui s'élève à 4 mios, se dissoudra automatiquement en avril 2030.

En conclusion, **M. P. Amsler** recommande aux élus qui auraient ultérieurement d'autres questions de les transmettre rapidement à la commission Finances-Économie locale qui se réunira le 4 mai pour y répondre. Puis le Conseil municipal approuvera les comptes 2025 le 11 mai. Par ailleurs, les élus recevront les comptes du Groupement des Sapeurs-Pompiers Choulex-Vandœuvres ainsi que de la Fondation immobilière dès qu'ils auront été adoptés par ces instances. Ils se verront également remettre le rapport du réviseur avec ses annexes et le plan financier quadriennal.

M. O. Christin demande s'il s'agit des comptes révisés.

M. P. Amsler confirme que ces derniers ont été révisés et sont définitifs. Le Conseil administratif attend le rapport écrit du réviseur.

La commission Finances-Économie locale recevra-t-elle une présentation plus détaillée ? voudrait encore savoir **M. O. Christin**.

M. P. Amsler confirme qu'il fera une présentation détaillée à ladite commission.

6. Rapport des commissions

Aménagement-Environnement (AE)

M. O. Christin annonce que la commission s'est réunie avant le conseil, ce soir.

Cohésion sociale-Aînés-Naturalisations (CAN)

Mme S. Brichef indique que la commission se réunira le 18 mai au lieu du 27 avril.

Culture-Sports-Loisirs (CSL)

Mme L. Comin annonce que la commission se réunira le 27 avril à 19h.

Finances-Économie locale (FE)

En l'absence de **M. Q. Meylan**, il est indiqué qu'une séance est prévue le 4 mai.

Jeunesse (J)

Mme M. Nusbaumer indique que la commission s'est réunie le 30 mars. **M. Gianpaolo Gallo** est venu présenter le travail des TSHM dans le cadre du mandat de la FASE (Fondation pour l'animation socioculturelle). Les trois TSHM d'Arve et Lac, qui travaillent chacun à 80 %, s'occupent principalement des 12-15 ans. Leur but est de connaître les jeunes du territoire et de monter des projets en collaboration avec eux. Les TSHM proposent des lieux d'accueil qui fonctionnent très bien, du sport pour tous, des stages. Les THSM ont expliqué leurs difficultés à attirer les jeunes de Choulex, Gy et Presinge. Les commissaires ont réfléchi à des moments de partage à proposer aux jeunes du village : semaine de l'alimentation, classe d'école avec les 8P, grillades et tournoi de foot intercommunal (cf. point 4).

Travaux-Sécurité (TS)

En l'absence de **M. R. Von Siebenthal**, le compte rendu de la séance du 30 mars est reporté à la prochaine séance.

Fondation

M. J. Binder rappelle que la Fondation se réunira demain

Groupement des Sapeurs-Pompiers Choulex-Vandœuvres

Mme C. Schaub annonce que le groupement se réunira le 28 avril.

Comité de pilotage

Mme L. Comin annonce que la prochaine commission aura lieu le 22 avril.

7. Propositions du Conseil administratif

Néant.

8. Propositions individuelles et questions

M. O. Christin remercie la commission Jeunesse pour ses travaux avec les TSHM, qui ont débouché sur l'organisation de la journée sportive et le barbecue. Il espère que les jeunes seront nombreux à y participer.

M. B. Theus demande s'il serait possible d'avoir un rapport complet sur l'utilisation et les coûts de Mobility, lors de la prochaine séance du conseil.

Mme S. Brichef constate que sur CommuneApp, l'agenda des rencontres avec les THSM est incomplet.

Mme Katarina Chevron Rizzetto explique que le calendrier se met à jour automatiquement grâce à un lien sur le site des TSHM.

Mme L. Comin souhaiterait un bilan précis sur le fonctionnement et l'utilisation de la ressourcerie. Il lui paraît nécessaire d'éclaircir pour tous le fonctionnement, l'efficacité, la fréquentation et les suites envisagées, y compris sur le bâtiment.

Mme C. Jeanneret rappelle que les élus ont reçu une invitation à la nouvelle soirée de présentation du CERN, le 27 avril à 19h30. Le lieu a changé : cette séance se tiendra à la maison des associations pour inclure les communes de la rive droite qui ont peu été informées, pour l'instant.

Mme C. Jeanneret a réalisé que les réponses du Conseil administratif aux questions ne sont pas annexées au procès-verbal, mais à disposition des élus sur CMNet.

Mme V. Vandeputte confirme que les réponses écrites peuvent être fusionnées avec les procès-verbaux.

Mme A. Meylan rappelle que les propos qui n'ont pas été tenus lors de la séance ne peuvent être consignés dans le procès-verbal. Il faudrait que les réponses soient lues durant la séance du conseil pour figurer dans le procès-verbal.

M. J. Binder précise que la question a été abordée en plénière.

Mme D. Krähenbühl ajoute que **Mme S. Gnoni** avait expressément annoncé qu'elle enverrait sa question par écrit. Dès lors, il y a été apporté une réponse écrite.

Mme C. Schaub annonce que **Mme D. Krähenbühl**, **Mme L. Comin**, elle-même et les deux cantonniers ont participé à un cours de premiers secours. Ils ont passé toute une matinée avec une ambulancière qui était formidable. **Mme C. Schaub** a trouvé très chouette la présence, la proactivité et la participation des deux cantonniers. Elle a aussi eu beaucoup de plaisir à les rencontrer à cette occasion.

M. J. Binder clôt le procès-verbal à 19h57.